

Stratégie de transition écologique et solidaire et plan d'action

Objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Actions
E1 - Privilégier la non artificialisation des sols	E1.01 - Lutter contre l'étalement urbain	E1.01.01 - Réaliser un inventaire patrimonial (foncier, bâti, routier, espaces naturels, zones humides...)
		E1.01.02 - Intégrer les objectifs de ZAN sur les opérations du Département
		E1.01.03 - Mobiliser la Maison Haute-Vienne Développement comme centre de ressources et d'ingénierie départementale
		E1.01.04 - Proposer une offre d'ingénierie au profit des collectivités dans le cadre de leurs projets d'aménagements
	E1.02 - Accompagner le renouvellement urbain, la densification et la non-artificialisation	E1.02.01 - Créer des dispositifs d'accompagnement financier dédiés aux porteurs de projets (Communes, EPCI, offices publics de l'habitat...) valorisant le foncier existant
		E1.02.02 - Conditionner les aides du Département aux travaux des collectivités et groupements au respect des objectifs de la ZAN dans le respect du SRADETT
		E1.02.03 - Favoriser l'acquisition-réhabilitation dans la création de logements sociaux
		E1.02.04 - Renaturer le patrimoine départemental
		E1.02.05 - Intégrer des critères environnementaux dans le cadre des aides à l'immobilier d'entreprises
	E2 - Réduire les émissions et les consommations d'énergie du bâti	E2.01 - Accompagner la réduction des consommations du parc départemental
E2.01.02 - Elaborer un plan pluriannuel de rénovation du bâti départemental		
E2.01.03 - Elargir le plan de sobriété énergétique à tous les fluides		
E2.02 - Accompagner la réduction des consommations du parc public et social		E2.02.01 - Accompagner la rénovation énergétique du parc public (Communes, EPCI)
		E2.02.02 - Accompagner la rénovation énergétique du parc social et des établissements médico-sociaux
		E2.02.03 - Instaurer une bonification des aides pour les projets de constructions sobres portés par les bailleurs du parc social, notamment en favorisant la réhabilitation du bâti existant
E2.03 - Accompagner la rénovation du parc privé vers des logements écologiquement responsables		E2.03.01 - Accompagner / porter la création d'un guichet unique de l'habitat pour les Haut-Viennois
E3 - Tendre à l'autonomie énergétique du territoire par le co-développement des ENR	E3.01 - Rendre le Conseil départemental autonome en termes de consommation énergétique	E3.01.01 - Substituer les énergies fossiles par des énergies renouvelables sur le parc départemental (géothermie, panneaux solaires, bois local, biomasse, ...)
		E3.01.02 - Développer la coproduction et la mutualisation d'énergie renouvelable pour la consommation des bâtiments publics
	E3.02 - Accompagner les communes et EPCI à la réduction de leurs consommations et à la production d'énergie renouvelable	E3.02.01 - Renforcer les accompagnements financiers proposés aux Communes et EPCI pour les changements de vecteurs énergétiques
		E3.02.02 - Poursuivre l'accompagnement financier des audits énergétiques des Communes et EPCI
		E3.02.03 - Renforcer les accompagnements financiers proposés aux Communes et EPCI pour développer la co-production d'énergie renouvelable pour la consommation des bâtiments publics
	E3.03 - Contribuer à l'autonomie de la Haute-Vienne en production ENR	E3.03.01 - Développer les ombrières sur les sites départementaux
		E3.03.02 - Réviser les aides aux investissements portés par les Communes et EPCI dans leurs opérations (solaire-thermique, solaire-photovoltaïque, bois-énergie)
		E3.03.03 - Développer une stratégie de valorisation du bois-énergie à l'échelle départementale
		E3.03.04 - Etudier l'opportunité d'un partenariat avec la SEM-ELINA sur les projets départementaux
		E3.03.05 - Redéfinir les orientations départementales du soutien à la politique du Syndicat énergies Haute-Vienne (SEHV)

Objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Actions
R1 - Décarboner les mobilités	R1.01 - Promouvoir les mobilités douces et favoriser les mobilités partagées	R1.01.01 - Réaliser un schéma des mobilités, associant l'ensemble des acteurs compétents, dans l'optique d'assurer un maillage départemental cohérent
		R1.01.02 - Mettre en œuvre sur le patrimoine départemental les orientations du schéma relatives aux mobilités douces
		R1.01.03 - Mettre en œuvre sur le patrimoine départemental les orientations du schéma relatives aux mobilités partagées
		R1.01.04 - Poursuivre le maillage des véloroutes et voies vertes
		R1.01.05 - Développer le réseau d'aires de co-voiturage, équipées de bornes de recharge
		R1.01.06 - Obtenir, dans le cadre du volet mobilités (2023-2027) du CPER 2021-2027, une liaison Limoges-Paris de moins de 3h et d'autres liaisons infra-régionales
		R1.01.07 - Elaborer des dispositifs d'aides à destination des Communes et EPCI dédiés au développement des mobilités partagées
		R1.01.08 - Promouvoir le développement de l'autopartage en milieu rural
R2 - Décarboner les infrastructures	R2.01 - Réduire les impacts de la conception et la construction des infrastructures	R2.01.01 - Intégrer les objectifs de décarbonation dans les nouvelles opérations
		R2.01.02 - Exiger dès leur conception, le réemploi et le recyclage des matériaux dans les projets de construction
		R2.01.03 - Intégrer une compensation carbone pour les projets à impact
		R2.01.04 - Intégrer des objectifs de décarbonation dans les contractualisations avec l'Etat
	R2.02 - Réduire les impacts du fonctionnement et de la maintenance des infrastructures	R2.02.01 - Intégrer le réemploi, la réutilisation et le recyclage des matériaux dans les opérations en régie
		R2.02.02 - Exiger le réemploi et le recyclage des matériaux dans les opérations d'entretien
		R2.02.03 - Intégrer une éco-conditionnalité au titre des aides pour les Grosses réparations de voirie communale (GRVC) accordées dans le cadre des aides aux Communes et leurs groupements
		R2.02.04 - Promouvoir la résilience des réseaux au travers d'une gestion partenariale

Objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Actions
A1 - Garantir une alimentation saine, durable et traçable	A1.01 - Permettre l'accès au "bien manger" en Haute-Vienne	A1.01.01 - Proposer une alimentation de qualité et bio dans les collèges et dans les établissements rattachés départementaux
		A1.01.02 - Déployer des unités de transformation de produits maraichers de proximité dans certains collèges
		A1.01.03 - Assurer l'analyse en hygiène et sécurité alimentaire
		A1.01.04 - Accompagner les éleveurs dans le cadre de la biosécurité
		A1.01.05 - Poursuivre le soutien financier aux associations solidaires
		A1.01.06 - Accompagner le déploiement des fermes de la SCIC - ceinture verte des terroirs de Haute-Vienne
		A1.01.07 - Accompagner financièrement les Communes et EPCI dans la création de fermes et jardins partagés familiaux
	A1.02 - Limiter le gaspillage alimentaire et valoriser les déchets	A1.02.01 - Mettre en place une filière de solidarité alimentaire pour réduire le gaspillage alimentaire dans les collèges et établissements départementaux
		A1.02.02 - Mettre en place une filière de valorisation des déchets organiques afin d'aboutir au "0 déchet" dans les collèges et sites départementaux
		A1.02.03 - Déployer des outils de pilotage des commandes à destination des collèges
	A1.03 - Accompagner le changement des pratiques agricoles	A1.03.01 - Soutenir les initiatives d'animation et de formation à l'attention des agriculteurs en faveur de pratiques agroécologiques
		A1.03.02 - Poursuivre la bonification des installations et des investissements pour les exploitations bio
		A1.03.03 - Accompagner les maraîchers et arboriculteurs en favorisant le recrutement de personnes en insertion
		A1.03.04 - Accompagner l'utilisation de matériel agricole d'occasion au sein des CUMA
		A1.03.05 - Accompagner les investissements en faveur de la sobriété des exploitations agricoles et de l'agroécologie
	A1.04 - Favoriser l'autonomie alimentaire du territoire	A1.04.01 - Favoriser la diversification de la production locale (maraîchage, petits fruits, arboriculture)
		A1.04.02 - Poursuivre la politique d'animation d'achats publics en circuits courts
		A1.04.03 - Co-financer des appels à projets pour soutenir l'aide à la transformation et la commercialisation en circuits courts
		A1.04.04 - Soutenir une production d'élevage locale responsable et durable
		A1.04.05 - Créer une aide spécifique au développement de l'agrotourisme pour soutenir la diversification
		A1.04.06 - Mobiliser des partenariats autour du foncier pour soutenir l'implantation des producteurs à proximité des consommateurs

Objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Actions
B1 - Préserver la biodiversité	B1.01 - Structurer un réseau des espaces naturels sensibles en Haute-Vienne	B1.01.01 - Réaliser un état des lieux des ENS départementaux, conventionnés ou présentant un intérêt d'intégration au réseau
		B1.01.02 - Elaborer une stratégie de protection, de valorisation et d'acquisition de sites ENS en s'appuyant sur les acteurs partenaires reconnus
		B1.01.03 - Développer une politique départementale d'animation des sites ENS
	B1.02 - Développer la connaissance sur la biodiversité du territoire	B1.02.01 - Faire du Département un acteur, un relais et un moteur de la connaissance de la biodiversité du territoire
		B1.02.02 - Accompagner les Communes dans l'élaboration d'un Atlas communal de biodiversité
		B1.02.03 - Réaliser une étude "Trame verte bleue et noire" à l'échelle du Département afin de déterminer les continuités écologiques à préserver / à recréer
	B1.03 - Favoriser la biodiversité dans les domaines d'action du Département	B1.03.01 - Intégrer la préservation de la biodiversité dans tous les projets de développement et d'aménagement du Département
		B1.03.02 - Développer l'éco-pâturage sur les sites départementaux
		B1.03.03 - Déployer le plan Life abeilles sauvages dans le cadre des interventions du Département
		B1.03.04 - Créer des lieux pédagogiques départementaux sur des sites emblématiques en termes de biodiversité
		B1.03.05 - Etablir une stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes à l'échelle des sites départementaux
		B1.03.06 - Conditionner / bonifier les aides aux échanges amiables de parcelles à la conservation / plantation de haies
		B1.03.07 - Mettre en place des baux environnementaux sur les parcelles agricoles du Département
		B1.03.08 - Réviser le règlement départemental des boisements
	B1.04 - Préserver les écosystèmes forestiers départementaux	B1.04.01 - Mettre en place une politique globale de gestion des forêts et boisements départementaux
		B1.04.02 - Déployer un plan d'adaptation des forêts départementales au changement climatique
		B1.04.03 - Adapter la gestion forestière départementale pour préserver les écosystèmes forestiers
		B1.04.04 - Mettre en place des inventaires et des suivis écologiques des espèces forestières notamment sur les espèces à "enjeux" dans les forêts départementales
		B1.04.05 - Intégrer le risque incendie dans tous les projets de boisements (départementaux et recommandations aux tiers)
		B1.04.06 - Développer une politique d'acquisition des boisements d'intérêt écologique
	B1.05 - Reconquérir et préserver les écosystèmes aquatiques et humides	B1.05.01 - Etablir un plan de préservation des milieux aquatiques et humides à l'échelle du patrimoine du Département : préservation, restauration, acquisition
		B1.05.02 - Intégrer dans le programme de travaux routiers l'enjeu de restauration de la continuité écologique des cours d'eau au niveau des ouvrages départementaux obstacles à l'écoulement
		B1.05.03 - Préserver la qualité de l'eau et des milieux sur les plans d'eau propriétés du Département
		B1.05.04 - Déployer des partenariats techniques avec les structures compétentes en matière de préservation des milieux aquatiques
		B1.05.05 - Accompagner la mise en oeuvre des actions portées par les collectivités compétentes en faveur de la préservation et la restauration des milieux aquatiques

Objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Actions
B2 - Préserver la ressource en eau et sécuriser l'alimentation en eau potable	B2.01 - Préserver la ressource en eau	B2.01.01 - Mettre en œuvre les orientations stratégiques issues de l'étude prospective de la ressource en eau destinée à l'alimentation en eau potable
		B2.01.02 - Mettre en place un plan départemental de réduction de la consommation en eau (usages et patrimoine)
		B2.01.03 - Mettre en place une gestion intégrée des eaux pluviales dans les projets routiers ou aménagements départementaux
		B2.01.04 - Elaborer un nouveau schéma départemental d'assainissement
		B2.01.05 - Accompagner les études relatives au diagnostic et au suivi de la qualité de la ressource
		B2.01.06 - Réviser l'aide à l'immobilier d'entreprises en intégrant la récupération des eaux pluviales au dispositif
		B2.01.07 - Accompagner les pratiques agricoles favorables à la préservation de la qualité de la ressource en eau
	B2.02 - Sécuriser l'alimentation en eau potable	B2.02.01 - Elaborer et déployer un plan d'action départemental de l'alimentation en eau potable
		B2.02.02 - Accompagner financièrement les collectivités dans leur démarche de maîtrise foncière pour atteindre les objectifs de protection des captages
		B2.02.03 - Développer l'ingénierie départementale dans le domaine de l'alimentation en eau potable pour apporter une assistance technique aux collectivités gestionnaires (technique, foncier...)

Objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Actions
S1 - Promouvoir la solidarité et l'égalité d'accès aux services	S1.01 - Accompagner le maillage des réseaux d'économie sociale et solidaire et de réemploi	S1.01.01 - Accompagner le recyclage des déchets sur le territoire
		S1.01.02 - Mobiliser des entreprises d'insertion dans le cadre de marchés publics
		S1.01.03 - Soutenir les initiatives innovantes du territoire en matière de réemploi
		S1.01.04 - Accompagner la création de garages solidaires et d'ateliers de réparation de cycles sur l'ensemble du département
		S1.01.05 - Mobiliser le pacte des solidarités pour renforcer l'action des Structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) sur le volet de la transition écologique
		S1.01.06 - Soutenir les épiceries sociales solidaires mobilisant une production locale
	S1.02 - Favoriser l'inclusion numérique	S1.02.01 - Développer des ateliers et formations de proximité à destination de publics éloignés de l'outil numérique
		S1.02.02 - Pérenniser le réseau d'inclusion numérique
		S1.02.03 - Développer le maillage territorial
		S1.02.04 - Accompagner le développement et l'usage des outils numériques dédiés aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap
		S1.02.05 - Favoriser l'aménagement de lieux pour faciliter l'accès à Internet pour tous
		S1.02.06 - Conditionner les aides dédiées à la mise en place d'outils favorisant l'accès au numérique
	S1.03 - Accompagner le développement de la mobilité et l'accès aux services	S1.03.01 - Soutenir les initiatives sociales locales d'accompagnement à la mobilité et à l'insertion professionnelle
		S1.03.02 - Accompagner financièrement le maillage territorial des Maisons de santé pluridisciplinaires
		S1.03.03 - Accompagner l'égal accès aux services de secours et d'incendie au travers du maillage territorial des centres
	S1.04 - Favoriser la solidarité et lutter contre la précarité	S1.04.01 - Mobiliser et valoriser le Fonds de solidarité logement à destination des publics socialement fragiles
		S1.04.02 - Déployer un 6 ^{ème} programme de logements durables adaptés à la perte d'autonomie
		S1.04.03 - Maintenir un accès gratuit à la culture partout et pour tous dans les manifestations départementales et au sein du réseau BDHV pour favoriser le vivre ensemble
		S1.04.04 - Encourager la création de tiers-lieux associatifs favorisant le lien social et l'accès à la culture
		S1.04.05 - Soutenir les initiatives de transmission et d'échanges favorisant le vivre ensemble

Objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Actions
S2 - Accompagner le grand public dans la transition écologique	S2.01 - Sensibiliser et accompagner les plus jeunes vers la résilience	S2.01.01 - Créer et animer des supports pédagogiques dans les collèges visant la sensibilisation à la préservation de l'environnement
		S2.01.02 - Sensibiliser les collégiens au gaspillage alimentaire et au bien-manger
		S2.01.03 - Sensibiliser aux enjeux de sobriété et de consommation responsable
		S2.01.04 - Promouvoir avec les acteurs de la biodiversité des actions d'éveil auprès des partenaires jeunesse et organismes départementaux
		S2.01.05 - Sensibiliser aux enjeux d'économie et de partage de la ressource en eau
	S2.02 - Sensibiliser et accompagner tous les citoyens dans la transition écologique	S2.02.01 - Mettre en œuvre des actions de sensibilisation aux éco-gestes et aux pratiques durables pour encourager les Haut-Viennois à être acteurs du changement
		S2.02.02 - Intégrer dans les supports de communication du Département des messages visant la sensibilisation à la préservation de l'environnement
		S2.02.03 - Développer des campagnes de sensibilisation et de promotion de l'usage des mobilités douces et partagées
		S2.02.04 - Développer des campagnes de sensibilisation et des outils d'information à une alimentation saine et durable
		S2.02.05 - Développer des campagnes de sensibilisation aux enjeux d'économie et de partage de la ressource en eau
		S2.02.06 - Créer un lieu ressource pour les acteurs œuvrant à la préservation de la biodiversité et à l'éducation à l'environnement
		S2.02.07 - Animer des partenariats avec les acteurs de l'éducation à l'environnement
		S2.02.08 - Développer des mallettes pédagogiques de la BDHV en lien avec la sensibilisation aux enjeux du changement climatique et de la protection de la nature
	S2.02.09 - Renforcer les acquisitions de documents de la BDHV en lien avec les thématiques de la transition écologique	
	S2.02.10 - Développer une formation dédiée au personnel du réseau des bibliothèques sur le développement durable par l'intermédiaire des missions d'animation de la BDHV	
	S2.02.11 - Renforcer les actions de médiation en lien avec la transition écologique sur les sites naturels départementaux et les espaces de médiation culturelle	
	S2.02.12 - Accompagner les changements de pratiques départementales auprès des usagers	
	S2.02.13 - Elaborer une cartographie interactive des lieux et actions en lien avec l'économie circulaire	